



Syndicat Intercommunal  
des Eaux du Val de l'Ognon

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU du 4 février 2014 à 9 heures

Président : Thierry DECOSTERD

Secrétaire de séance : Raymond BALLOT

Elus présents : Raymond BALLOT, Daniel BELIARD, Jacques BRAVO, Claude CORDIER, Thierry DECOSTERD, André GAUTHIER, Claude MAIRE, Daniel MEYER.

Elus excusés : Pierre BARBIER

Elus absents : Simone ANDRE, Bernard ALLARD

Autres présents : Didier ROLLET.

Ordre du jour :

- Travaux : chantiers en cours, demande de subventions programme 2014,
- Compte administratif 2013,
- Préparation du budget 2014,
- Convention de passage avec ERDF,
- Remboursement abonné suite à sinistre,
- Diverses informations.

### **1. Approbation du PV de la séance précédente.**

Le bureau, à l'unanimité, approuve le PV de la séance précédente. Raymond Ballot est nommé secrétaire de séance.

### **2. Travaux**

M. Béliard explique que la première phase de déviation des réseaux d'eau potable pour la réalisation du rond-point de Pouilley Français est en cours. Les travaux sont réalisés par l'entreprise LACOSTE d'une part et PBTP d'autre part.

Une seconde phase aura lieu en été 2014 pour la traversée de la route départementale, conjointement avec les autres réseaux.

Le chantier de pose de la conduite entre Vaux les Prés et Villers Buzon est en cours. Pour rappel, il s'agit de la mise en place de 3.5 kilomètres de canalisation en fonte DN 250 et DN 200, afin de remplacer l'ancien tuyau qui subissait des casses régulières dues à la corrosion. Le nouveau tuyau est en fonte revêtue de PEHD, afin de résister aux terrains agressifs.

Concernant le marché à bons de commande, les prochains travaux devraient débiter par Recologne, puis Rouffange. Les autres chantiers s'enchaîneront.

Enfin, pour les groupements de commande avec les communes de Bonboillon et Courchapon, l'entreprise MALPESA devrait démarrer fin février/mars.

Le projet de Franois a été modifié et accepté par le bureau qui sollicite l'aide du Conseil Général du Doubs (*Délibération 1 prise à l'unanimité*).

### **3. Compte administratif 2013**

M. ROLLET présente l'état d'avancement des recettes dépenses, qui s'élèvent comme suit :

	<b>Mandats émis</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Reprise des résultats antérieurs</b>	<b>Résultat</b>
<b>Exploitation</b>	2 628 641,47	2 979 763,39	415 365,38	<b>766 487,30</b>
<b>Investissement</b>	1 051 482,90	1 668 136,45	231 075,93	<b>847 729,48</b>

Les restes à réaliser sont de 884 069.67 euros en dépenses et 111 806 euros en recettes.

L'excédent d'investissement permet de compenser ces restes.

Par conséquent, le résultat de fonctionnement peut être reporté en totalité.

A noter une baisse de plus de 3% des volumes d'eau vendue en 2013, malgré l'augmentation du nombre d'abonnés.

Concernant le budget du SPANC, il s'équilibre avec un résultat légèrement positif.

	<b>Mandats émis</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Reprise des résultats antérieurs</b>	<b>Résultat</b>
<b>Exploitation</b>	23 629,07	49 086	-25 433,13	<b>+ 23,80</b>

### **4. Budget 2014**

Le bureau passe en revue chacune des lignes budgétaires, en préparation du budget 2013.

Il valide ainsi, l'inscription de crédits pour un nettoyage des réseaux à Tromarey, le remplacement d'un véhicule.

Les travaux d'interconnexion avec Pin, Chambornay et Vregille sont inscrits en dépenses et recettes.

Les travaux de rénovation de la salle des filtres et de la salle des machines sont validés.

Il reste quelques chiffreages à affiner, mais le budget pourra être bouclé sans emprunt.

### **5. Convention de passage avec ERDF**

Le Bureau décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer la convention de passage avec ERDF pour l'alimentation de la microcentrale . (*Délibération 2*)

## **6. Remboursement abonné**

Le Bureau décide à l'unanimité de rembourser un abonné suite à un sinistre pour une valeur de 51.10 euros TTC. (*Délibération 3*)

## **7. Divers informations**

M. Rollet présente l'état d'avancement de l'opération de réhabilitation groupée. Suite aux nombreux déplacements sur le terrain de notre agent, M. BERGOEND, pour expliquer aux usagers leur situation particulière et les enjeux liés à l'assainissement non collectif, nous avons recueilli l'adhésion de 81 personnes sur 87 concernées.

Cette large souscription à l'opération de réhabilitation groupée est un succès pour le SPANC et permettra de traiter les situations les plus critiques pour le risque sanitaire et environnemental.

3, Rue du Val de l'Ognon. 25170 COURCHAPON. ☎0381582626. Fax 0381582684.  
TVA intracom.FR 56 252 503 172. eaux.val.ognon@wanadoo.fr **Site Internet** [www.valdelognon.fr](http://www.valdelognon.fr)